

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1972

Les Journées Nationales de l'A.P.M.E.P. :

“ Finalités de l'enseignement de la mathématique ”

CAEN, 11-14 mai 1972

Les collègues ont trouvé, encartés dans le *Bulletin* 282, le programme et deux fiches relatifs à ces journées.

Rappelons ici l'essentiel :

Programme des Journées

Judi 11 mai

matin : Accueil
après-midi : Table ronde
soir : Libre

Vendredi 12 mai

matin : Travaux en groupes
après-midi : Groupe A : 14 H — 16 H : Visite de Caen
16 H — 18 H : Travaux en groupes
Groupe B : 14 H — 16 H : Travaux en groupes
16 H — 18 H : Visite de Caen
soir : Soirée culturelle

Samedi 13 mai

matin : Travaux en groupes
après-midi : Commissions
soir : Banquet

Dimanche 14 mai

matin : Assemblée Générale

Groupes de travail

L'organisation des groupes de travail sur divers sujets doit permettre à chaque participant de collaborer à l'entreprise commune.

Rappel des groupes :

A. -- Ecole Élémentaire.

- 01 -- D.DUCLOS et M. GUINET : La géométrie.
- 02 -- M.BLANZIN : Combinatoire et Probabilités (diapositives et films du C.A.V. de Saint-Cloud).
- 03 -- A.FREMIN : Le zéro... et pourquoi pas l'infini ?
- 04 -- Mme ROBERT : Opérateurs numériques.
- 05 -- Mme FULIN : Musique et mathématique à la Maternelle.
- 06 -- M.DELBASTY : L'Ecole Moderne et les mathématiques.
- 07 -- M.CREPIN : Le calcul numérique.
- 08 -- Mme PICARD : Dessin et mathématique

B. -- 1er Cycle.

- 09 -- A.MYX et R.GAUTHIER : Géométrie en Troisième.
- 10 -- P.BUISSON : Finalités de l'enseignement des mathématiques du 1er cycle dans le cadre de l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans.
- 11 -- M.LASSAVE et M.BAREIL : Face au programme de Quatrième.
- 12 -- M.CATETBON et un groupe de l'I.C.E.M. : Correspondance mathématique au cycle de l'observation.
- 13 -- M.BOUTEILLE : Utilité des relations en technologie.
- 14 -- G.-H. CLOPEAU : La technologie.
- 15 -- J.ROUAULT : Problèmes posés par les liens possibles entre les enseignements de grammaire et de mathématiques (recherche d'un groupe d'enseignants grenoblois).
- 16 -- CHABRIER : Techniques pédagogiques.

C. -- Divers.

- 17 -- P.GAGNAIRE : Finalités de l'enseignement de la géométrie.
- 18 -- M.LEBOULLEUX : L'enseignement élémentaire, propédeutique du 1er cycle ?

- 19 – A.GOURET et J.SARGENT : De l'utilité de l'enseignement de la logique.
- 20 – M.PLUVINAGE : Les modèles de Thom en linguistique et pédagogie.
- 21 – Mlle BOLON : Emissions de recyclage à la T.V.
- 22 – M. PEROL : L'enseignement des mathématiques aux étudiants littéraires.
- 23 – M.DEHAME : Limite et continuité.
- 24 – Mrs BLOCH, SCHERPEREEL et DUVAL : Activités mathématiques et raisonnement.
- 25 – G.GLAESER : Rôle des exercices et problèmes.
- 26 – L.DUVERT : Finalités du Bulletin de l'A.P.M.E.P.
- 27 – M.DUMONT : Approche des premières notions d'analyse au niveau zéro.
- 28 – M.GLAYMANN : La concrétisation en mathématique.
- 29 – M.de COINTET : Enseignement de masse, enseignement d'élite ?
- 30 – D.BARNIER et M.RONOT : L'école ouverte.
- 31 – G.BROUSSEAU : Table ronde sur :
 - rôle de la mathématique et homogénéité culturelle de la société,
 - finalités socio-politiques de l'enseignement des mathématiques,
 - conséquences pédagogiques.

D. — Utilisateurs.

- 32 – C.PAIR : Linguistique et mathématique.
- 33 – F.BUGNIET : Langage et mathématique.
- 34 – Mlle CHOUCHAN : La vie d'un club d'informatique (expérience menée avec J.-C.HERZ de chez I.B.M.).
- 35 – A.POLY : Système X ϕ ou description d'un système de correction automatique et personnalisée d'exercices.
- 36 – A.POLY : O.B.E. ou description d'un petit ordinateur destiné à l'initiation à l'informatique.
- 37 – M.BARDET : Histoire quantitative.
- 38 – M.LE DUFF : Sciences économiques et mathématique.
- 39 – I.-C.LERMAN : Classification automatique.
- 40 – M.BARBUT : Mathématique et Sciences humaines.
- 41 – M.TIRPITZ : Géographie et mathématique.
- 42 – M.CLERC : Sociologie et mathématique.
- 43 – F.COLMEZ : Relations entre mathématique et physique.
- 44 – Y.GENTILHOMME : Linguistique et mathématique.

E. — Charte II.

Suite au séminaire de février 1972 sur "les grandes options de notre Association" nous ouvrirons durant les journées autant de groupes qu'il sera nécessaire sur les thèmes proposés dans le Bulletin 280, page 632.

Les animateurs de ces groupes seront recrutés lors du séminaire de février 1972.

Liste des groupes :

- 45 - En partant de la Charte de Chambéry, mettre en évidence ce qui a été acquis partiellement ou totalement. Définir les nouveaux objectifs de notre action.
- 46 - La mathématique à l'Ecole Élémentaire ; formation initiale et continue des maîtres : problèmes posés par la polyvalence. Les moyens et les méthodes.
- 47 - Les I.R.E.M. et la formation continue.
- 48 - Rôle, nature et évolution des programmes.
- 49 - Comment la mathématique peut-elle favoriser la démocratisation de l'enseignement ? Problèmes du tronc commun. Moyens.
- 50 - Rôles et buts de la recherche pédagogique et de l'expérimentation.
- 51 - Liens entre la mathématique et les autres disciplines.

Assemblée Générale 1972

Rapport d'activité

Le rapport d'activité sera bref. Je vais simplement essayer d'analyser les préoccupations essentielles du Bureau et du Comité qui ne transparaissent peut-être pas toujours suffisamment à travers les différents compte rendus publiés dans le Bulletin.

Vie interne de l'A.P.M.E.P.

Elle a été principalement axée sur la préparation du colloque de Février et des journées de CAEN. A DIJON, les 19, 20 et 21 Février, les membres du Comité et les représentants des Régionales sont chargés de faire le point sur l'action passée et de proposer les lignes d'action futures qui seront présentées et discutées à CAEN. Bien que le Bulletin n° 283 paraisse en Avril ce rapport moral est écrit en Janvier et je ne peux pas présumer des conclusions de DIJON. Les Régionales ont activement préparé ce colloque ; leurs travaux sont rassemblés et synthétisés par le Secrétariat aux Régionales. Les réunions des commissions second cycle et premier cycle (compte rendu p.359) ont fait apparaître avec évidence l'importance primordiale de l'information des professeurs (cf. l'échange de correspondance avec l'Administration sur ce sujet).

Une brochure doit paraître courant mars sur la mathématique dans l'enseignement élémentaire ; elle contient, outre les articles du n° 282, ceux qui n'avaient pu y être mis faute de place. La rédaction

espère que cette brochure sera un bon instrument de travail pour nos collègues de l'enseignement élémentaire.

Environ 2.000 exemplaires du bulletin n° 279 sur la mathématique en classe de quatrième ont été commandés depuis la rentrée de Septembre. Le bulletin n° 284 portera sur la mathématique dans le cycle d'orientation.

La commission du Dictionnaire poursuit inlassablement son patient travail.

Le vote sur la modification des statuts qui accompagne les élections au Comité permettra sans doute de régler cette question (pour quelques années au moins !). Il est très important que le nombre de votants soit élevé car il prouvera la vitalité de l'association et apportera un soutien au Comité dans son action.

Activités externes de l'A.P.M.E.P.

Les idées directrices de l'action du Bureau peuvent se résumer par les trois mots : *contact*, *explication*, *discussion* ; même si ces idées n'ont pas été mises en œuvre autant qu'il serait souhaitable.

Comme on pouvait le penser, c'est au cours du premier trimestre de cette année scolaire 71-72 que la réalité de la réforme en cours de l'enseignement des mathématiques est nettement apparue. Je n'en veux pour preuve que l'éclosion révélatrice d'articles polémiques (pour ne pas dire plus de certains) et de prises de position dans tous les journaux. Bien que la polémique ne soit pas un bon moyen d'avancer vers la solution d'un problème, nous cherchons à utiliser au mieux les moyens d'information qu'elle nous a procurés pour expliquer le pourquoi et le comment de cette réforme. (Conférence de Presse, réponse à Science et Vie, lettre à l'Académie des Sciences, etc...).

A côté de cette action nécessaire, d'autres, moins spectaculaires, sont engagées :

— Contact avec les autres associations de spécialistes et avec des syndicats portant surtout, pour le moment, sur le projet de réforme du second cycle (tronc commun) et la formation des maîtres.

— Présence de l'APMEP à la Commission d'Etude sur l'Enseignement de la physique (présidée par le Professeur LAGARRIGUE, commission qui vient d'être créée).

Partout la volonté de coopération a été clairement exprimée et, par exemple, l'idée de commentaires communs à certaines parties des programmes de Mathématiques et de Physique semble maintenant acceptée.

— Je rappelle également l'accord intervenu avec la Société Belge des Professeurs de Mathématiques qui nous permet de nous abonner facilement à la Revue *Mathematica et Paedagogia*.

Mais si sur les points évoqués le travail s'est engagé dans des conditions permettant l'espoir de progrès, sur d'autres points le démarrage est plus lent. Je pense en particulier à l'Enseignement Élémentaire ; il faudrait que la parution de notre brochure soit l'occasion de multiplier les contacts et le travail en commun avec nos collègues instituteurs ; car l'action du Bureau et du Comité à propos de l'Enseignement Élémentaire ne peut être que dérisoire, si elle n'est pas soutenue par le travail de tous.

Cette année se tient à Exeter le deuxième Congrès International sur l'Enseignement des Mathématiques ; l'APMEP aura à y apporter sa contribution (toutes les bonnes volontés et les suggestions sont les bienvenues).

Je voudrais maintenant conclure en insistant sur ce qui, à mes yeux, est le plus important : la formation des maîtres (formation initiale, "recyclage", formation permanente), le rôle des IREM et la rénovation pédagogique. La position de l'APMEP est clairement définie par la Charte de CHAMBERY ; il faut analyser les progrès réalisés depuis 68 et les menaces les plus sérieuses afin de dégager les points principaux sur lesquels notre effort doit porter et les moyens de le rendre efficace.

Le Président
F. COLMEZ

Compte rendu financier - année 1971

RECETTES

Cotisations	303 823,12
Bulletins	23 474,02
Recettes brutes publicité	42 198,22
Cours APM	13 069,50
Probabilité	26 290,80
Brochures	
Angles	2 769,00
Logique	4 165,00
Dictionnaire	7 275,00
Autres	5 256,96
Remboursement de la Régionale Parisienne	6 634,00
Bénéfice journées de Toulouse	2 000,00
Remboursement trop versé au Notaire	282,45
Report du 1er Janvier 1971	332 566,15
	<hr/>
	769 804,22

DEPENSES

Publications Bulletins	209 774,00
Annales Vuibert	70 360,42
Evariste Dupont	2 363,75
Dictionnaire (69)	2 988,50
Angles	5 165,00
Logique	7 362,50
Probabilité (2ème édition)	25 045,35
Frais de port, routage, mise sous enveloppes — timbrages	29 094,07
Papeterie (papier — enveloppes — matériel de vote)	10 857,19
Frais de gestion	11 093,89
T.V.A.	12 296,07
Traitements employés	16 473,78
Sécurité sociale	5 858,36
Ristourne aux Régionales	22 353,00
Avance à Régionale Caen	2 000,00
Réunions : comités, bureau	31 426,30
Local rue du Jura	
Prix d'achat	87 500,00
Frais notaire	8 000,00
Commission agence	5 000,00
Architecte (acompte)	2 900,00
Entrepreneurs (acompte)	30 150,00
Syndic de co-propriété	676,00
Assurance et impôts	212,36
A reporter au 1er Janvier 1972	<u>170 853,68</u>

769 804,22

Le solde au 1/1/72 se répartit comme suit :

CCP	56 965,61
Société Générale	3 888,07
Placement	<u>110 000,00</u>
	170 853,68

Commentaires sur les comptes**1. Cotisations**

La recette est en augmentation de 76 000 F sur l'année précédente. C'est que non seulement la cotisation est passée de 22 à 25 Francs, mais le nombre de nos adhérents est en constante augmentation.

2. Publications

La situation est meilleure que l'an passé. Les ventes de brochures semblent stationnaires, mais les ventes de Bulletins "au numéro" ont augmenté de plus de 20 000 F ! Cela provient de la vente de nos numéros spéciaux sur la sixième et sur la quatrième.

D'autre part les Journées de Toulouse ont rapporté ! (Félicitations à nos camarades Toulousains — cela mérite d'être inscrit dans les annales !) Ce "rapport" est pour l'essentiel, le fruit de la vente de diverses publications.

Remarquons que l'opération "dictionnaire" est désormais nettement bénéficiaire.

Espérons que les brochures "Angles" et "Logique", qui ne sont pas encore amorties, recevront enfin l'accueil qu'elles méritent auprès de nos collègues.

3. Dépenses d'imprimerie

L'augmentation constatée est due au fait que les Bulletins de l'année 1971 totalisent 820 pages (au lieu de 652 l'an passé). En outre le n° 279 a été tiré à 20 000 — au lieu de 15 000 — dépense supplémentaire largement couverte par la vente au numéro. Pour tous les autres numéros, le tirage est passé de 13 000 ou 13 500 à 15 000 !

C'est aussi cette augmentation de tirage qui rend compte de l'augmentation des annales.

4. Frais de gestion et de réunion

L'augmentation est raisonnable. Les mesures d'ascèse qui nous ont paru nécessaires l'an passé ont porté leurs fruits. Les réunions sont mieux prévues (et elles n'ont cependant rien perdu de leur efficacité grâce à une préparation sérieuse préliminaire au niveau des régionales, préparation rendue possible par les progrès que Madame Zerhen et Bareil ont fait accomplir à la circulation de l'information).

5. Conclusion

Malgré l'accroissement de nos recettes, ce sont les dépenses qui l'emportent, cette année encore. En ajoutant la somme à reporter au 1er Janvier 72 : 170 853,68 et les dépenses provoquées par le local soit : 134 438,36, on trouve 305 292,04. L'an dernier, notre "report" s'élevait à 332 566,15, soit plus de 27 000 F de plus !

Un nouveau relèvement de cotisation s'imposait donc. D'autant plus qu'une grave menace pèse sur notre avenir.

Une loi de 1934 permettrait en effet de nous priver du dégrèvement de TVA, dont nous bénéficions pour l'édition du Bulletin, ainsi que du tarif postal réduit. Ces avantages seraient le privilège des pério-

diques vendus, et les Bulletins, livrés gratuitement aux membres d'une association, n'y auraient pas droit. Sans préjuger des développements de cette affaire, il est prudent de s'attendre au pire, car on a surtout l'impression d'une hostilité aux associations loi 1901, qui peut aller jusqu'à utiliser, pour nous faire payer la TVA, une loi de 1934 ! Quant à payer le plein tarif postal, cela représenterait pour nous un supplément de dépenses de plus de dix millions (de centimes) !

Au moment où nous entrons "dans nos meubles", gardons-nous donc d'un optimisme exagéré. Ce n'est pas une mentalité de "propriétaire" que nous devons avoir, mais un esprit de lutte. Nous en aurons besoin.

L'exemple du courage et de l'efficacité pourrait nous venir de notre secrétariat ; tant de Madame Simon qui, à notre siège de la rue d'Ulm, est maintenant bien secondée par Madame Mourlot, que de Monsieur Blondel, travailleur infatigable, et dynamique conseiller du trésorier. Qu'ils soient bien assurés de notre gratitude.

Les élections pour le renouvellement partiel du Comité Central

Conformément aux décisions du Comité National du 16 janvier 1971, la liste des candidats est arrêtée comme suit. Rappelons que les élections se dérouleront uniquement par correspondance, conformément à l'article 6 des statuts. Le Comité du 16 janvier a rangé les candidats par tirage au sort ; il a également désigné, parmi ces candidats, les cinq noms qu'il recommande aux suffrages des électeurs (conformément à l'article 3 bis du règlement intérieur) ; ces cinq noms sont présentés en tête, mais dans l'ordre induit par le tirage au sort.

Les modalités de vote sont indiquées page 243 de ce Bulletin.

Candidats présentés par le Comité National

Mr	Leboulleux	Professeur au Lycée Saint-Louis (Paris)
Mr	de Cointet	Professeur au Lycée de Sélestat (67)
Mr	Myx	Professeur au Lycée Charial — Lyon 3e (69)
Melle	Pelé	Professeur au Lycée Bergson — Paris 19e (75)
Mr	Hameau	Instituteur — Paris (75)

Suite de la liste des candidats

Mr	Siros	Professeur de Mathématiques Supérieures au Lycée Louis le Grand — Paris (75)
----	-------	--

Mme	Chauve	Maitre Assistante, E.N.S. Fontenay aux Roses
Mr	Savary	P.E.G.C. à l'école Decroly de Saint-Mandé (Val de Marne)
Mr	Le Dily	Professeur au Lycée Technique Joliot Curie — Rennes
Mme	Ehrlich	Professeur au Lycée Technique de Cachan
Mr	Sabah	Professeur de Mathématiques Spéciales Techniques au L.T.E.G. — Reims
Mr	Gauthier	Professeur au Lycée Ampère - Lyon 2e (69)
Mr	Bougault	I.D.E.N. Lyon
Mr	Chabrier	Professeur au C.E.S. de Remoulins (Gard)
Mr	Hennequin	Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand
Mr	Gaborieau	Maître-Assistant à l'Université de Rennes
Mme	Chaussier	Professeur à l'Ecole Normale de Filles - Maçon
Mr	Pisot	Professeur de Mathématiques à l'Université de Paris IV
Mme	Veyrunes	Professeur au Lycée Emmanuel Mounier — Grenoble (38)
Mr	Pfeiffer	Professeur de Spéciales au Lycée Thiers — Marseille
Mr	Grapy	Professeur de Mathématiques Supérieures au Lycée Charlemagne — Paris

Les candidats suivants sont présentés par leur Régionale :

Leboulleux (Paris) — De Cointet (Strasbourg) — Myx (Lyon) — Melle Pelé (Paris) — Hameau (Paris) — Mme Chauve (Paris) — Savary (Paris) — Le Dily (Rennes) — Mme Ehrlich (Paris) — Gauthier (Lyon) — Bougault (Lyon) — Chabrier (Montpellier) — Hennequin (Clermont-Ferrand) — Gaboriau (Rennes) — Mme Veyrunes (Grenoble) — Pfeiffer (Marseille) — Grapy (Paris).

Déclarations de candidatures.

En conformité avec un vœu de l'Assemblée Générale de 1967, certains candidats accompagnent leur candidature d'une déclaration d'intentions. Celles-ci, quand elle existent, sont présentées ici dans le même ordre que la liste précédente.

M. LEBoulleux, professeur au Lycée Saint-Louis (Paris), animateur de Chantiers Mathématiques à Saint-Denis depuis cinq ans.

Candidature présentée par la Régionale Parisienne.

A travers les stages ou journées organisés au sein de la Régionale Parisienne, du Congrès National ou autres lieux de rencontres, j'ai pu constater que notre devise "De la Maternelle à l'Université" est au centre de nos intérêts, et je crois fermement qu'il est de notre tâche à tous de participer à ce décloisonnement de nos enseignements (méthodes et finalités). Sinon des incompréhensions, "et le mot est peut-être faible", risquent de s'instaurer profondément. Aussi est-il rassurant de constater que des maîtres de tous niveaux soient de plus en plus sensibilisés par ces problèmes. Pour répondre à ce besoin, j'ai animé, au niveau élémentaire, une expérience depuis quelques années, et je suis prêt à poursuivre mes activités tant au niveau Comité que Bureau.

Sur les polémiques, qui hélas ne débouchent pas sur un débat actuellement, je ne peux que constater la mauvaise foi de certains qui essayent de faire endosser toutes les responsabilités des maux sur des membres de l'APMEP.

Nous avons là un travail important d'information, d'explications à mener au niveau de la base (enseignants — parents). Comment juger une réforme dont nous ne connaissons que le début, et dont tous les facteurs d'une application correcte sont loin d'être dans les "pouvoirs" des membres de l'APMEP.

Michel de COINTET, professeur au Lycée de Sélestat (Strasbourg).
Candidature présentée par la Régionale de Strasbourg.

Les réactions passionnées à la réforme de l'enseignement mathématique entreprise depuis longtemps par de nombreux collègues, montrent, s'il en est besoin, que son enjeu se situe bien au-delà d'un changement de programme : une véritable réforme pédagogique est en marche.

La résolution des problèmes tant pédagogiques que mathématiques qu'elle pose nécessite de notre part à nous, professeurs, une réflexion permanente, lucide et courageuse sur l'action entreprise. L'A.P.M.E.P. se doit de continuer de tout mettre en oeuvre pour rester un lieu privilégié de réflexion et d'action commune.

Secrétaire de la Régionale de Strasbourg et animateur à l'IREM de Strasbourg, je propose ma contribution à ce rôle de l'APMEP en posant ma candidature au Comité National.

René GAUTHIER, professeur au Lycée Ampère
et André MYX, professeur au Lycée Charial
Candidatures présentées par la Régionale de Lyon.

Nous participons depuis 1967 à l'expérimentation dans le premier cycle et aux travaux de l'I.R.E.M. de Lyon depuis sa création. Une

réforme partielle de notre enseignement, à peine ébauchée, semble déjà insuffisante ; critiquée avec violence par certains, elle est condamnée si elle s'arrête.

Le renouveau pédagogique souhaité n'est bien souvent que superficiel ; il reste énormément à faire dans ce domaine qui nous semble essentiel. L'enseignement élémentaire est, en partie, délaissé ; seules, quelques initiatives locales permettent d'étudier de nouveaux contenus, de nouvelles méthodes. Les IREM doivent être notamment à la base de la formation continue en mathématique des maîtres de l'enseignement élémentaire.

Nos programmes du secondaire, sensiblement améliorés du point de vue mathématique, doivent maintenant être repensés à la lumière des expériences de ces dernières années, et cela en permanence. Nous pensons que nous devons nous battre inlassablement pour l'obtention de programmes minimums et succincts à tous les niveaux, la liberté du choix étant laissée au maître pour les autres questions abordées dans sa classe.

La tâche de notre association sera donc particulièrement lourde dans les années à venir, si nous voulons aboutir à une réforme profonde et durable. C'est pour prendre une part de ce travail que nous nous présentons aux suffrages des collègues.

C. PELE, professeur au Lycée Bergson, Paris
Candidature présentée par la Régionale Parisienne.

Le renouvellement de notre enseignement est soumis actuellement au jugement de tous. Il ne faut pas le regretter. Notre discipline est la première qui ait, grâce à l'APM, accepté de se remettre en cause, de vivre. Cette position de pointe explique les inquiétudes, les tiraillements des autres disciplines qui n'ont pas encore réalisé leur remise à jour, et n'est pas confortable. Mais elle prouve que l'association a effectivement fait son travail.

L'action me semble devoir être poursuivie dans la ligne directe de ce qui a été fait :

— soutenir le principe de la réforme et le défendre en faisant connaître les objectifs que l'APM fixe à cette réforme (Charte de Chambéry) ;

— comparer à ces objectifs la réalisation qui a été proposée par la commission ministérielle ; souligner les résultats qu'elle a permis d'obtenir (IREM, début de travail en commun des professeurs, programmes de 6ème et 5ème,...) ; se désolidariser de ce qui n'est pas en accord avec eux (ne s'être occupé que des programmes — mais ce n'est peut-être qu'un début, les programmes de 4ème et de 3ème,...) ; promouvoir la mise en commun des expériences de tous ; dialoguer avec ceux qui nous critiquent souvent par manque d'information ;

— réclamer les moyens matériels qui permettent effectivement de réaliser la réforme;

— préparer l'avenir, puisque nous avons la chance que la remise en question de notre enseignement soit à faire et à refaire sans cesse.

M. HAMEAU, Instituteur, Paris

Candidature présentée par la Régionale Parisienne

Grâce à l'action dynamique de ses membres, l'APMEP a conquis une indiscutable autorité morale et joué un rôle de tout premier plan dans la rénovation de notre enseignement des mathématiques.

Pourtant, au moment où l'oeuvre entreprise devrait bénéficier de tous les concours, on voit se déchaîner contre elle une campagne bien orchestrée. L'insignifiance des arguments de ceux qui combattent la réforme, leur mauvaise foi patente, la violence et la bassesse de leurs attaques, tout montre que ce ne sont pas des préoccupations d'ordre mathématique ou pédagogique qui les animent. Leur souci est ailleurs. Pour les uns, bien endormis dans leur routine, il s'agit d'une angoisse à l'idée d'un changement, d'une panique devant la nécessité de penser. D'autres, les plus agissants, ont compris, avec un temps de retard, il est vrai, qu'il ne s'agissait pas seulement d'une réforme des contenus, mais aussi d'une réforme des méthodes risquant, par ricochet, d'entraîner une remise en cause de tout notre système d'enseignement. Généraliser les méthodes actives, amener les élèves à créer, à inventer, éveiller leur esprit critique, c'est, à terme, menacer les privilèges, les hiérarchies. Les colonels grecs ont déclaré les mathématiques subversives. En France, pour faire barrage, on combat toutes les tentatives de réformes, celles du français, celles des mathématiques. L'idée est la même.

D'autres encore, préfèrent élever le barrage au niveau des méthodes. Ils sont partisans d'une réforme (nous avons déjà pris tant de retard!) mais pour eux, la réforme c'est le changement des programmes, des instructions et rien de plus. Ils pensent donc que la réforme est presque terminée alors qu'elle est à peine entreprise.

Face à tous ces conservatismes, l'APMEP doit poursuivre son action avec une vigueur renouvelée et clamer qu'il n'y aura de réforme que permanente. Elle doit lutter pour que la réforme des contenus et des méthodes entre enfin dans les faits, c'est-à-dire qu'elle doit continuer à développer ses liens avec les autres associations de spécialistes afin qu'ensemble nous réfléchissions et agissions, à notre niveau, pour une profonde réforme de notre enseignement. Elle doit aider chacun d'entre nous à "dépouiller le vieil homme". Beaucoup a déjà été fait dans ce sens. Secrétaire de la Régionale de Paris depuis plus de cinq ans, j'y ai toujours œuvré pour développer une fraternelle

collaboration entre tous les membres de notre association, pour que tombent les barrières entre les ordres d'enseignement, entre les fonctions, entre les disciplines. J'entends poursuivre cette action au Comité National. J'y lutterai pour la réforme de notre enseignement des mathématiques, réforme des contenus et des méthodes, pour le développement des liaisons entre les différentes disciplines, pour l'unité de tous les enseignants de la Maternelle à l'Université, convaincu qu'il ne s'agit là que d'un aspect d'un combat beaucoup plus vaste, le combat pour un enseignement démocratique qui, lui-même, n'est qu'un aspect du combat pour une société meilleure.

SIROS, professeur de mathématiques supérieures, Lycée Louis le Grand.

"...l'homme va de l'avant à tâtons, en trébuchant douloureusement, parfois en se trompant. S'étant avancé il peut arriver qu'il recule, mais d'un demi-pas seulement, jamais d'un pas complet."

J. Steinbeck. "Les raisins de la colère".

Je pense que les dirigeants de l'A.P.M.E.P. se sont laissés engager dans la Réforme avec trop d'enthousiasme. Leur attitude aurait sans doute été tempérée s'ils avaient eu le souci de mieux s'informer de l'opinion générale, celle des pratiquants, celle de tous les professeurs.

Désirant voir s'organiser une telle consultation, j'ai pris, jadis et naguère respectivement, deux initiatives.

La première en amenant Dieudonné à s'expliquer sur son ouvrage "Algèbre linéaire et Géométrie élémentaire". C'était à l'époque où la géométrie entraînait en agonie. La seconde en février dernier, en amenant Lichnérowicz à nous écouter sur ce que nous pensions des nouveaux programmes. Cette dernière réunion fut, peut-on dire, accablée sous son propre succès ; il eût fallu plusieurs réunions de ce genre.

Le Bulletin de l'A.P.M.E.P. n'a donné aucun compte rendu de cette réunion, ni du travail de dépouillement de la volumineuse correspondance que nous reçûmes à ce sujet. Pourtant de cette confrontation, pouvait-on tirer au moins une morale !

Je pense avoir fait comprendre dans quel sens, sur un point, je voudrais voir s'orienter l'attitude de notre association.

Sur d'autres points je serai plus bref, bien qu'ils soient aussi importants.

Par exemple je dirai que notre association doit rester fidèle à sa définition, être ouverte à tous les professeurs de mathématiques, et non à qui ne l'est pas, tout en continuant à accepter comme "membre associé" toute personne qui s'intéresse à l'enseignement des mathématiques.

Pour compléter ma profession de foi : que mes collègues veuillent bien relire la déclaration et l'article publié par A. Warusfel dans le Bulletin n° 278, pages 176 et 199. Je soutiens ce qui est exprimé là.

Et pour terminer je ferai observer que plusieurs candidatures manifestent, quant à l'essentiel, les mêmes tendances, ce sont celles de : Mme Chaussier, Pfeiffer, Pisot, Sebah, et la mienne.

Je souhaite qu'on veuille bien y réfléchir, et en tenir compte.

Madame Michelle CHAUVE, Maître Assistante - E.N.S. Fontenay aux
Roses

Candidature présentée par la Régionale Parisienne

Dans le cadre de la rénovation de l'Enseignement des Mathématiques, l'action de l'APM a été décisive ; un très gros travail de réflexion a été fait sur le *contenu de cet enseignement*, sur les nouveaux programmes... et là je tiens à rendre hommage à la Commission Lichnérowicz et à ceux qui ont contribué à sa mise en place.

Le contenu a changé : les rubriques, le vocabulaire ont changé certes, mais là n'est pas le plus important.

Aujourd'hui nous nous efforçons de dégager des structures logiques de la pensée, avec une grande économie de langage. L'accent est porté sur la rigueur dans la façon de raisonner et cela ne nous empêche pas d'avoir en plus : les résultats de notre raisonnement.

Je tiens à affirmer que l'apprentissage de ces structures me paraît être une formation très importante pour tous. Les mathématiques fournissent un instrument souple et sa maîtrise permet à tout individu une bonne adaptation à des situations très diverses : profitons donc de cet instrument !

En cette période de grand changement, les bavures inévitables, dues à l'importance de cette révolution en Mathématiques, qui atteint enfin l'enseignement au sens le plus large, ne doivent pas nous décourager.

Nous devons accepter les nouveaux programmes et tenter, par leur application, de les perfectionner de l'intérieur. Mais le plus gros effort immédiat consiste en la *Formation des Maîtres* : compléments d'information sur le contenu certes, mais aussi, puisque la nature profonde du contenu a changé, une formation pédagogique adaptée me paraît être une nécessité.

Certains maîtres doivent compléter leur formation, d'autres sont en cours de formation : c'est peut-être cette face du problème que je connais le mieux, et je m'efforce de favoriser l'adaptation des futurs maîtres à l'évolution inévitable (et souhaitable) des Mathématiques et de leur enseignement.

M. SAVARY Gérard, P.E.G.C. à l'École Decroly SAINT-MANDE (Val de Marne)

Candidature présentée par la Régionale Parisienne

Membre de l'A.P.M.E.P. depuis 1966, j'enseigne dans le premier cycle d'une école expérimentale annexe de l'école normale d'instituteurs de Paris ; cette école, qui accueille les enfants à l'âge de trois ans, permet de mieux suivre l'enseignement mathématique et ses liaisons avec les autres disciplines sur une durée de douze ans.

Je pense que l'action de l'Association des années à venir devrait porter sur :

- la réforme des mathématiques et de leur enseignement dans le cycle élémentaire (animée principalement par les I.R.E.M.) ;
- une collaboration active de l'association pour le passage à la "2ème étape" dans le premier cycle ;
- l'établissement de contacts plus étroits avec les "mouvements pédagogiques" et les associations de parents d'élèves.

Bernard LE DILY, professeur certifié au Lycée Technique de Rennes
Candidature présentée par la Régionale de Rennes.

Je fais partie, depuis sa création, du Comité de la Régionale de Rennes dont j'ai, tant bien que mal, assuré le Secrétariat pendant 3 ans.

J'ai contribué à la rédaction et à la diffusion de notre Bulletin de liaison, j'ai animé des groupes de formation permanente d'instituteurs et un cercle de mathématiques pour parents, tant et si bien que la Régionale m'a fait le redoutable honneur de me demander de présenter ma candidature aux prochaines élections du Comité National.

J'ai accepté car je pense qu'il est important que la Bretagne et l'Enseignement Technique soient représentés.

Je partage les opinions de mon collègue Gaborieau sur les grandes lignes de l'action de l'A.P.M. et je suis partisan convaincu de la récente réforme des programmes, ce qui ne m'empêche pas de déplorer à la fois l'oubli des sections F, G et H et le manque d'originalité de la conception des programmes des sections E qui ont, trop visiblement, été obtenus comme sous-produits des sections C et qui, de ce fait, s'accordent assez mal avec les autres disciplines (physique et technologie...), ce qui crée des problèmes de coordination parfois insolubles.

J.EHRLICH, professeur au Lycée Technique de Cachan
Candidature présentée par la Régionale Parisienne.

Je suis professeur au Lycée Technique Industriel de Cachan. J'ai travaillé 3 ans à l'IREM de Paris et j'ai abandonné momentanément cette activité afin d'expérimenter dans les classes de seconde et de

terminales les idées et méthodes découvertes au contact de l'IREM et de l'APM. Je souhaite que l'APM continue à assurer son rôle de diffusion et de stimulation de la recherche d'idées et de méthodes nouvelles d'enseignement des mathématiques.

Paul SEBAH, professeur de Mathématiques Spéciales Techniques au L.T.E.G. de Reims.

Il ne faut pas que l'enseignement des Mathématiques subisse demain le sort que connaît aujourd'hui l'enseignement du Grec... avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur le plan corporatif.

Il faut que la Mathématique reste le langage commun à toutes les Sciences. Pour cela, il me paraît nécessaire que les programmes du second degré soient moins prétentieux, mieux adaptés au niveau des élèves et mieux utilisables dans les autres disciplines : Physique, Technologie,...

On court, actuellement, le danger de voir les utilisateurs des Mathématiques développer, eux-mêmes, "leurs mathématiques". Il ne s'agit pas de revenir aux programmes anciens, et les conférences sur les Maths modernes que j'ai organisées et animées, il y a quelques années dans l'Académie de Reims, suffiraient à prouver que je suis partisan de la modernisation des programmes. Il s'agit de réduire le fossé qui s'est creusé entre l'enseignement contemporain de la Mathématique et les Sciences Expérimentales.

C'est pourquoi je vous demande de voter pour :

Mme Chaussier, MM. Pfeiffer, Pisot, Siros, Sebah, qui s'engagent, s'ils sont élus, à tout faire pour que l'APMEP réponde à sa vocation première :

— grouper des Professeurs de Mathématiques qui seuls peuvent statutairement être membres adhérents de l'Association;

— continuer et intensifier l'effort déjà fait pour aider les collègues dans leur tâche ingrate;

— promouvoir un enseignement de qualité adapté à l'évolution des sciences aussi bien qu'au niveau des élèves, ce qui implique une remise en cause des programmes dont nous souhaitons, bien évidemment, conserver les aspects positifs.

Georges BOUGAULT, I.D.E.N., Lyon.

Candidature présentée par la Régionale de Lyon.

Ayant participé depuis cinq ans aux travaux de l'équipe expérimentale de FRANCHEVILLE, je suis maintenant convaincu sans aucune réticence de la nécessité et de l'intérêt d'une réforme profonde de l'enseignement de la mathématique à l'École maternelle et élémentaire.

Je suis non moins convaincu de l'ampleur du problème ainsi posé et j'ai pleine conscience de l'importance des difficultés à vaincre, des réticences et des oppositions à lever ...

A mon sens, la solution réside en une élévation du niveau de formation des maîtres : formation mathématique, formation à la pédagogie de la mathématique, parties intégrantes d'une formation globale que nous ne devons jamais perdre de vue.

Tâche difficile, à la solution de laquelle je souhaite apporter ma contribution au sein du comité de l'A.P.M.

CHABRIER Jean, certifié au C.E.S. de Remoulins, Secrétaire A.P.M. du Gard

Candidature présentée par la Régionale de Montpellier.

Je ne change rien de mes déclarations de 1970 et de 1971. Bien au contraire, je suis, au contact des réalités, amené à développer concrètement les solutions proposées, grâce à la collaboration de collègues de plus en plus nombreux, depuis les instituteurs jusqu'aux professeurs de faculté. Notamment, il importe de signaler le rôle considérable du jeune I.R.E.M. de Montpellier avec lequel l'A.P.M. n'a jamais cessé de travailler, qu'elle a toujours soutenu et qu'elle soutiendra de plus en plus.

Pour tout ce qui relève de la maternelle, des classes élémentaires et des classes de transition (dont nous pensons que l'A.P.M. doit provoquer la disparition sous la forme lamentable actuelle, et la transformation grâce à la psycho-pédagogie dynamique alliée à la vraie mathématique adaptée à ces classes), il faut absolument que l'A.P.M.E.P. présente un véritable front uni contre l'ensemble des entreprises en tous genres tendant à retarder, voire à arrêter, les transformations du contenu et de la pédagogie de l'enseignement de la mathématique. Il faut qu'elle obtienne, dès la rentrée de 1972, que les instituteurs reçoivent une formation permanente. Les instituteurs doivent venir non pris en tant que volontaires, mais en recevant une juste compensation de leurs efforts. Il semble qu'en réalité, contrairement aux affirmations officielles, un système rationnel de remplacement des instituteurs pendant une demi-journée par semaine qui serait accordée pour travailler sur les bases de séances de formation très solides, très complètes, soit réalisable. L'A.P.M. devra, avec les I.R.E.M., mûrir très concrètement le système le plus rationnel et exiger du Ministère qu'il soit appliqué. Il semble que l'A.P.M. doive, d'ores et déjà, demander à tous les syndicats intéressés l'ouverture de négociations ayant comme objectif une levée en masse contre un nouveau refus analogue à celui de septembre 1971.

D'autre part, le congrès de Toulouse de 1971 ayant admis qu'en 1972, au congrès de Caen, l'A.P.M. déciderait par un vote, de l'appartenance des instituteurs à l'association, je dois déclarer que cette appartenance me paraît d'un intérêt considérable. Je rejoins absolument les positions de MM. Walusinski, Glaymann et Duvert. Je pense même qu'il faut que les Régionales et les Départementales provoquent dès maintenant des initiatives au plan local pour amener les instituteurs à l'A.P.M. de la façon la plus naturelle, la plus productive à une association qui, vraiment, doit aller "de la Maternelle à l'Université" autrement que sur le papier.

En ce qui concerne le 1er cycle, je souscris à fond à l'ensemble des objectifs proposés, notamment dans les envois du secrétariat national au cours du 1er trimestre 1971-72. La déclaration de Melle J. Bolon est à diffuser et à appliquer à la plus grande échelle possible.

De plus, je veux insister sur les points suivants, dont l'expérience déjà affirmée et qui grandit de jour en jour, démontre surabondamment la valeur générale, la possibilité d'application, et l'intérêt considérable auprès des élèves, des professeurs, et même des parents.

1.— L'A.P.M. doit soutenir à fond, très concrètement, les I.R.E.M. pour développer la recherche pédagogique au plan du 1er cycle, partout où elle commence à exister. Elle doit impulser un immense mouvement national (notamment quand les instituteurs seront avec elle) afin que le Ministère cesse, dans ce domaine, de ne faire que des circulaires que personne ne lit ou n'applique réellement ; des actions comme la provocation "de réunions de concertation entre 1er degré et 1er cycle" sans lendemain, sans issue, sans impact sur personne ; des actions dont le côté pédagogique est systématiquement sacrifié au profit de basses considérations financières, administratives ou même relevant de ce que l'on peut appeler "les replâtrages fallacieux". L'A.P.M. doit aussi, au plan des établissements (C.E.S., C.E.G., 1er cycles des lycées, classes de transition), provoquer un immense mouvement de recherche pédagogique.

2.— Publication, par les I.R.E.M., l'A.P.M., d'énoncés et de solutions d'exercices et de problèmes de géométrie (4ème et 3ème). Certes, les I.R.E.M. ont organisé des journées de 4ème, organiseront des journées de 3ème. Certes, il y a des livres... Mais une quantité considérable de maîtres du 1er cycle risque de voir leurs difficultés s'aggraver si cette initiative n'est pas prise d'urgence.

3.— Développement demandé des 6èmes expérimentales attachées aux I.R.E.M.

4.— L'A.P.M. doit continuer la publication de documents intéressant le 1er cycle, notamment sur les liaisons entre mathématique et autres matières.

5.— L'A.P.M. doit insister, auprès du Ministère, pour l'augmentation d'une heure dans l'horaire de mathématique en 6ème.

6.— L'A.P.M. doit s'accocier aux syndicats enseignants dans leurs efforts actuels pour faire céder le Ministère à cause de son refus de la réforme de l'inspection (aussi bien générale que régionale).

En ce qui concerne le 2ème cycle, j'insisterai sur quelques points dont malheureusement, une bonne dizaine d'années n'a pas suffi, hélas ! pour voir même les vellétés de règlement :

1.— Pourquoi les professeurs du 2ème cycle ne se groupent-ils pas énergiquement pour exiger les travaux dirigés, avec dédoublements de classes ? L'A.P.M. a à les soutenir auprès du Ministère.

2.— Il faudrait que, pour faciliter la tâche de très nombreux élèves, la diffusion des corrigés de problèmes soit faite. L'A.P.M. (et les syndicats) devraient réclamer sans plus tarder un accroissement des moyens financiers des établissements du second cycle pour que cette réalisation soit effective. Des échecs, des blocages, des retards, notamment dans les lycées techniques, seraient réduits, voire réparés, pour le grand bien des élèves, des professeurs des classes suivantes... et du 1er cycle des facultés, ou encore des écoles post-bacc..., sans oublier les I.U.T.

3.— L'A.P.M. doit accepter, promouvoir, faire durer, faire épanouir les contacts avec les professeurs de sciences physiques autrement que par de rares "rencontres" dont le résultat est négatif ou décevant. Les I.R.E.M. doivent, dans ce domaine, développer un rôle très réel.

4.— En dépit des difficultés considérables dues au nombre d'heures de présence, l'A.P.M. devrait, avec les syndicats, étudier un projet d'augmentation de l'horaire de mathématique en 1ère F et en terminale F. Une heure de plus est requise. Le projet devrait être soumis au Ministère.

5.— L'A.P.M. devrait prendre contact avec les professeurs de mécanique du 1er cycle supérieur des facultés, des classes post-bac, des premières et terminales des lycées techniques, afin de commencer l'étude scientifique et pédagogique sérieuse de la transformation de l'enseignement et du contenu de cette discipline.

6.— Bien entendu, le problème de l'inspection pour le 2ème cycle est à envisager. Là encore l'A.P.M. et les syndicats enseignants doivent agir.

Pour tout ce qui relève de l'association elle-même, je déclarerai tout d'abord mon accord le plus chaleureux avec la création d'un secrétariat national réellement utile, notamment avec M. Bareil et Mme Zehren. Je pense que les secrétaires des départementales et des régionales devraient définitivement asseoir l'impact du secrétariat national, ... autrement qu'avec une accumulation de papier. D'ailleurs, d'une façon générale, il faut arriver à faire accepter que, si nous sommes des "mathématiciens", nous n'en sommes pas moins des hommes au sens le plus large et que l'organisation d'idées, la mise en commun de nos observations, de nos conceptions, de nos problèmes, de nos angoisses ... et de nos résultats, de nos satisfactions, doivent être traitées elles aussi !

C'est pour cette raison que, si je suis élu, je ferai mienne cette phrase récemment diffusée :

"Nous plaidons pour une diffusion toujours plus large des thèmes de recherche, une concertation accrue au sein de l'A.P.M. Vous pouvez beaucoup pour que nos adhérents soient actifs."

D'autre part, je pense qu'en ce qui concerne les rapports de l'A.P.M. et des I.R.E.M., on doit :

1) Créer un comité actif de liaison A.P.M. — I.R.E.M. auprès de chaque I.R.E.M.

2) Appuyer, à l'A.P.M. (régionales et départementales) toute action de l'I.R.E.M., autrement que par des mots ou un attentisme stérile (ou encore un tarissement de l'A.P.M. ...)

3) Avoir, à l'A.P.M., au moins un représentant au Conseil de l'I.R.E.M.

4) Insister, à l'A.P.M., auprès de l'I.R.E.M., sur le caractère fallacieux d'une information purement scientifique apporté soit aux instituteurs, soit aux P.E.G.C., soit aux professeurs.

L'A.P.M. doit agir de toutes ses forces, puisqu'elle est en contact avec les réalités pédagogiques, pour que les I.R.E.M. fassent autre chose que l'information purement scientifique.

C'est ainsi que l'on voit, déjà très heureusement, dans l'élaboration des plans de travail pour les séances de formation des instituteurs (dont il faut espérer que le Ministère ne diffère pas encore une fois le début !), intervenir des exercices pour l'instituteur et des exercices ou activités pour les élèves. Il faudrait d'ailleurs que les plans soient accompagnés d'une pédagogie sérieusement élaborée.

Pour en revenir au second cycle, le projet du Ministère pêche par le défaut majeur de ne donner que 4 heures en mathématiques (pour le tronc commun des heures obligatoires), en classe de seconde. Il en faut 5. Ceci quelles que soient les options prévues.

Les 6 heures de mathématiques prévues en première dans la branche scientifique sont notoirement insuffisantes. Si le choix de deux branches, l'une littéraire, l'autre scientifique, est adopté, il faudra absolument que le côté "mathématique approfondie" et le côté "mathématique appliquée" soient définis et concrètement aménagés, avec des textes nets, élaborés sérieusement par des gens réellement praticiens (et non par des bureaucrates ou des tenants d'un autre temps...) et avec les appareils pédagogiques nécessaires mis à la disposition des élèves et des professeurs (tirages, machines à calculer, dédoublements des classes pour travaux dirigés ...). Si l'autre solution prévue est finalement adoptée, pourquoi seulement 2 heures de mathématiques appliquées ?

Enfin la commission de l'A.P.M. pour l'enseignement technique devrait agir très énergiquement pour améliorer l'enseignement, les horaires dans certaines sections, notamment la section F, dans le cadre d'une réforme du second cycle, qui doit être complète.

P.L. HENNEQUIN, professeur à l'Université de Clermont.
Candidature présentée par la Régionale de Clermont.

J'ai déjà eu l'occasion de faire partie du comité de l'A.P.M.E.P. et d'apprécier l'atmosphère de franche camaraderie dans lequel il travaille.

Notre association, qui peut être fière des résultats qu'elle a obtenus, tant dans la création des IREM, que dans le renouvellement de l'enseignement des mathématiques, se doit de poursuivre sa tâche afin d'établir le dialogue indispensable entre ceux qui créent les mathématiques et ceux qui ont à les communiquer à tous les niveaux. Sans doute aura-t-elle des initiatives à prendre pour développer la formation permanente en Mathématiques non seulement des professeurs mais de toute la collectivité.

Elle devra promouvoir la recherche pédagogique en mathématiques et en particulier l'utilisation de nouvelles techniques comme la télévision ou l'enseignement assisté.

L'assemblée générale de Caen sera sans doute l'occasion de développer les contacts avec tous ceux qui ont à utiliser les mathématiques, contacts indispensables pour assurer la pleine efficacité de notre enseignement.

GABORIEAU Jean-Pierre, Maître-Assistant à l'Université et animateur à l'I.R.E.M. de Rennes

Candidature présentée par la Régionale de Rennes.

Participant depuis plusieurs années aux activités de la Régionale de Rennes, à la formation initiale et permanente des maîtres à divers niveaux et sous différentes formes, notamment à l'I.R.E.M., je suis

mandaté, ainsi que mon collègue Le Dily, par cette Régionale, pour poser ma candidature au Comité National, afin d'améliorer la cohésion de l'A.P.M., en représentant l'Ouest, qui ne l'est pas encore.

L'A.P.M., association de mouvement, doit veiller à ce que la rénovation de notre enseignement, telle qu'elle la conçoit, réussisse, et ne soit pas dénaturée par certaines pressions, certaines interprétations ou instructions concernant les "programmes", certaines formes d'inspection...

L'A.P.M. doit favoriser la coordination et la diffusion des informations entre divers organismes qui s'intéressent à la formation initiale ou continue, à la recherche et à l'expérimentation pédagogique (en mathématiques, mais aussi en physique, technologie, économie...) et qui s'ignorent trop souvent : Universités, C.P.R., Centres Régionaux de formation des P.E.G.C., Ecoles Normales, C.R.D.P., I.R.E.M., etc...

Enfin l'A.P.M. doit poursuivre son action pour la création rapide d'I.R.E.M. là où il n'en existe pas encore, et veiller à ce qu'ensuite les structures de ces Instituts leur laissent des moyens suffisants pour vivre et développer leur activité, afin que chaque professeur, chaque instituteur, chaque I.D.E.N. puisse se sentir concerné en permanence par les activités d'un de ces foyers de réflexion, de recherche, et d'entraide.

Madame CHAUSSIER, Professeur de mathématique à l'Ecole Normale de filles de Maçon.

Devant le mécontentement presque général des professeurs qui enseignent dans les classes de 4ème, j'ai décidé de présenter, à nouveau, ma candidature aux prochaines élections du bureau de l'A.P.M.E.P. C'est en effet, contre la prétention des nouveaux programmes que je me suis particulièrement élevée depuis deux ans. Chacun sait, maintenant, qu'ils sont presque inapplicables et qu'ils ne peuvent fournir la base d'une véritable culture mathématique : ils s'avèrent être un parfait moyen de sélection des meilleurs et n'auront aucune utilité pour les élèves qui ne se consacrent pas aux études mathématiques. La contagion semble, malheureusement, vouloir s'étendre aux classes du cycle élémentaire, dont les programmes, parus en 1970, ne satisfont pas les dirigeants actuels de l'A.P.M.E.P. : de nombreux sujets, dits de "mathématiques modernes" ont été donnés en 1971, à l'examen d'entrée en 6ème ; certains de ces sujets ne s'appuyaient sur aucun programme officiel et nécessitaient des connaissances qui figurent dans les programmes de 6ème et 5ème. De tels abus ne sauraient être tolérés et l'immense majorité des maîtres du premier degré, qui n'a pu recevoir une formation mathématique appropriée, redoute les innovations que s'apprête à lancer, dans le domaine des classes élémentaires, l'équipe des dirigeants de l'A.P.M.E.P.

Avec nous, vous direz non à tous ceux qui bouleversent de façon incessante les programmes de mathématique sans se soucier du niveau de connaissances des maîtres qui auront à les enseigner. Vous tous qui en avez assez de ces changements perpétuels et qui désirez revenir à une conception plus saine de notre enseignement, votez pour moi-même et ceux qui avec moi, défendront vos intérêts :
Messieurs Pfeiffer, Pisot, Sebah, Siros.

J. VEYRUNES, Professeur au Lycée Emmanuel Mounier, Grenoble.
Candidature présentée par la Régionale de Grenoble.

Le renouveau des Mathématiques a suscité beaucoup d'espoir et d'enthousiasme chez beaucoup d'entre nous ; cependant une inquiétude se manifeste devant les difficultés de tous ordres que nous rencontrons.

Elles m'ont amenée à me poser certaines questions concernant notre enseignement :

Devons-nous apporter à nos élèves un certain nombre de notions essentielles pour des études mathématiques ultérieures qui ne concernent qu'une petite minorité ?

Les programmes que nous enseignons ne sont-ils pas trop lourds et trop ambitieux pour la presque totalité d'entre eux ?

(Je pense en particulier au nouveau programme de 4ème, au programme de 1ère D...).

L'esprit des élèves serait sans doute mieux façonné à l'aide de notions, bien sûr présentées avec rigueur, mais beaucoup moins nombreuses et débouchant sur des applications concrètes ; leurs facultés d'attention seraient plus développées par une pratique régulière du calcul numérique ou littéral.

Il faudrait, me semble-t-il, prévoir pour chaque classe un programme minimum restreint que chaque professeur pourrait plus ou moins approfondir suivant le niveau et l'intérêt de sa classe.

Cela éviterait un certain nombre d'échecs et de redoublements.

Toutes ces préoccupations m'ont amenée à poser ma candidature au Comité National de l'A.P.E.M., où, si je suis élue; je ferai mon possible pour aller dans le sens d'une rénovation de notre enseignement axée essentiellement sur l'intérêt de tous les élèves.

André PFEIFFER, professeur de Spéciales au Lycée Thiers, Marseille.
Candidature présentée par la Régionale de Marseille.

Depuis quelque temps, les déclarations fracassantes d'éminents scientifiques se font de plus en plus nombreuses : ils s'inquiètent du fossé profond qui se creuse entre les "nouvelles mathématiques" et les autres sciences et mettent en garde l'opinion et les autorités responsables.

Nous sommes nombreux à avoir, depuis plusieurs années, jeté des cris d'alarme et, si nous nous félicitons de ces prises de position très nettes, nous regrettons que ces voix autorisées ne se soient pas faites entendre plus tôt.

Le mal est en effet profond et vous tous qui enseignez dans le Second Degré (en particulier en quatrième) vous rendez compte chaque jour davantage de la prétention des nouveaux programmes et de leur manque d'adaptation au niveau des élèves, tandis que vos collègues physiciens se plaignent également de l'inadaptation de ces programmes aux études de physique.

Chacun sait que ces nouveaux programmes ont été adoptés grâce (?) à l'action (ô combien énergique !) du Bureau de l'A.P.M.E.P. qui n'a jamais voulu tenir compte des conseils de modération.

Devant les récriminations de nombreux collègues, que fait le Bureau de notre Association ? Il pense à rédiger une nouvelle "Charte de Chambéry" qui irait plus de l'avant... Pour "aider les réflexions des Régionales", la Secrétaire de l'A.P.M.E.P. a diffusé en novembre dernier un texte de Mlle Bolon (Responsable de la Commission Nationale APM 1er cycle) dont les sous-titres sont édifiants : "Je ne veux pas traiter le programme", "Je ne veux plus donner de devoirs", "J'en ai assez de travailler à l'heure",...

Avec nous, vous direz non à ceux qui, voulant faire du neuf et de l'original à tout prix, participent en réalité à la démolition de l'enseignement.

Nous vous demandons de voter pour :

Madame Chaussier, Pfeiffer, Pisot, Sebah, Siros.

qui s'engagent, s'ils sont élus, à tout faire pour que l'A.P.M.E.P. réponde à sa vocation première :

— continuer et intensifier l'effort déjà fait pour aider les collègues dans leur tâche ingrate,

— promouvoir un enseignement de qualité adapté à l'évolution des sciences aussi bien qu'au niveau des élèves, ce qui implique une remise en cause des programmes dont nous souhaitons bien évidemment conserver les aspects positifs.

M. GRAPPY, Professeur de Mathématiques Supérieures au Lycée Charlemagne, Paris

Candidature présentée par la Régionale Parisienne.

Au cours des dernières années, en tant qu'Assistant à l'IREM de Paris, puis comme animateur d'un groupe d'instituteurs, j'ai pu prendre conscience des répercussions de la réforme en cours, tant sur les élèves que sur les enseignants. Bien que tout nouveau programme puisse prêter à critiques, il me semble qu'un pas important a été accompli vers la

modernisation de l'enseignement des mathématiques. Il faut cependant que le gros effort accompli par l'APMEP et les IREM pour l'information des maîtres puisse se poursuivre, et cela grâce à une plus étroite coopération des différents ordres d'enseignement. Egalement doit être amplifiée la recherche pédagogique, tout particulièrement dans les IREM, où, jusqu'à présent, elle a parfois été négligée, faute de moyens.

En tant que professeur de Mathématiques Supérieures j'espère beaucoup de cette réforme pour mes classes futures, tout en étant persuadé qu'à tous les niveaux les élèves pourront acquérir ce qu'il y a de plus formateur dans la mathématique actuelle.

Je souhaite pouvoir continuer à participer à cette évolution de notre enseignement et pose ma candidature au Comité National.

Au nom du Comité de la Régionale Parisienne, je demande à tous nos Collègues de l'A.P.M.E.P. d'accorder leurs suffrages aux candidats présentés par lui : Mme CHAUVE, Mme EHRLICH, MM. GRAPPY, HAMEAU, LEBoulLEUX, Melle PELE et M. SAVARY.

Pourquoi ?

Parce que ces candidats ont déjà apporté leur précieuse participation au travail de notre association dans la Régionale ou dans l'IREM ou dans des organismes spécialisés dans la formation des maîtres (ces "ou" n'étant pas exclusifs), faisant ainsi la preuve de leurs capacités et de leur dévouement.

Parce que ces candidats sont d'autant plus partisans des réformes entreprises dans notre enseignement qu'ils les croient perfectibles et de diverses façons : critique par ceux qui enseignent en vue d'aménagements progressifs ; expérimentations poursuivies ou développées avec tous les moyens nécessaires ; développement et amélioration du travail des IREM pour aider les maîtres dans leur tâche.

Parce qu'ils s'opposent au dénigrement systématique tel qu'il s'est manifesté dans des polémiques récentes principalement de la part de personnalités sans doute compétentes dans leurs domaines mais ignorantes des réalités de l'enseignement ; parce qu'ils s'opposent aussi bien au freinage ou même au sabotage des réformes que l'on a vu pratiquer par certains administrateurs.

Voter pour les candidats de la Régionale Parisienne nommés ci-dessus, c'est affirmer notre volonté de poursuivre l'action de l'APMEP dans le sens qui a permis au mouvement de réforme de s'amorcer et qui a fait passer les effectifs de notre Association de moins de deux mille membres à plus de treize mille en quinze ans.

Gilbert Walusinski

Les modalités du vote

C'est au nombre des participants aux votes que l'on juge généralement, de l'extérieur, la vitalité d'une association. Si vous désirez que l'A.P.M.E.P. soit entendue, votez !

Pour cela, vous êtes invité à vous conformer strictement aux indications suivantes ; ces contraintes sont inévitables. D'année en année le nombre des adhérents augmentant ainsi que celui des votants, le dépouillement manuel devenait de plus en plus difficile. Désormais le recours à un tel procédé est *matériellement* impossible au cours de l'assemblée générale.

En outre, il deviendrait impossible de contrôler la qualité de membre des votants (les membres associés et les abonnés au *Bulletin* n'ayant pas le droit de vote).

Le vote par correspondance organisé conformément à l'article 6 des statuts permettra aux seuls adhérents à jour de leur cotisation 1971 et aux nouveaux adhérents 71 d'exprimer leur vote. Ils recevront par la poste le matériel nécessaire à savoir :

1° Une notice explicative ;

2° Un bulletin de vote (où l'expression du vote est traduite en X à placer dans des cases) ;

3° Une enveloppe bleue qui devra être close après insertion du bulletin de vote (2°) ;

4° Une enveloppe imprimée à l'adresse de M. André Poly, Centre de Calcul, Ecole Normale Supérieure, 92-Saint-Cloud, dans laquelle ils inséreront l'enveloppe bleue ; cette enveloppe sera alors postée sans retard en l'affranchissant à 0,50 F. **DERNIER DELAI** pour l'expédition : 4 mai 1972.

Modifications des Statuts

Le lecteur a trouvé dans le Bulletin n° 278 pages 179 à 181 le compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 janvier 1971 qui a ouvert le débat et précisé le déroulement des opérations pour la modification de l'article 3. Dans ce même Bulletin figurent, pages 191 à 194, le texte des statuts, puis pages 194 à 202, deux articles de Messieurs Walusinski et Warusfel qui expliquent chacun la position de l'auteur. Le Bulletin n° 280, page 626 à 627, rend compte de la discussion qui a eu lieu lors de l'Assemblée Générale de Toulouse.

Le Comité du 16 janvier propose une nouvelle rédaction de l'article 3 qui, en particulier, ne permettra plus de contester l'appartenance d'instituteurs et de P.E.G.C. à l'A.P.M.E.P.

Actuel Article 3.

L'Association est ouverte à tous les professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public en activité de fonction, en congé ou en retraite qui y sont admis en qualité de "membres adhérents".

Le Comité, en outre, y admettra en qualité de membre associé toute personne s'intéressant à l'enseignement des Mathématiques.

Nouvelle rédaction proposée.

L'Association est ouverte aux Membres de l'Enseignement Public, en activité de fonction, en congé ou en retraite, des catégories suivantes :

— Maîtres des enseignements pré-élémentaire et élémentaire, des enseignements de Transition, de classes Pratiques, des Sections d'Education Spécialisées.

— Maîtres chargés de l'enseignement mathématique des enseignements secondaires, techniques, et agricoles.

— Maîtres chargés de l'enseignement mathématique de l'enseignement Supérieur.

— Personnes chargées de la formation initiale et continue, du contrôle des maîtres sus-dits.

— Personnes en cours de formation professionnelle pour l'une des catégories sus-dites.

— Personnes exerçant des activités de recherche pédagogique ou d'animation dans l'enseignement mathématique.

— Les autres candidatures sont examinées par le Bureau de l'Association. En cas de contestation, le Comité statuera sur l'admission ou le maintien.

Vous indiquerez dans votre Bulletin de Vote si vous approuvez cette modification des statuts, ou si vous souhaitez le maintien du statut actuel.

Sur votre calendrier :

1. Votez avant le 4 mai 1972.
2. Demandez, par la voie hiérarchique, une autorisation d'absence pour les Journées de CAEN.
3. Allez à CAEN (11 au 14 mai 1972).